VIOLETTES DU CONGO
Savon N° 223. Blancheur du teint. Arome vrai de la fleur fraîchement cueillie, une des plus grandes difficultés en parfumerie. Victor Valeier.

LAINES

LES VENTES DE LONDRES

Londres, 1er décembre 1922.

Ton généralement bon. Mérinos, croisés fins et communs, maintenus. Croisés moyens plus abordables.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 3 DECEMBRE:

Aujourd'hui, Avent.
337e jour de l'année.
Soleil: Lever, à 7 h. 27; coucher, à 5 h. 54.
Lune: pleine du 3; dernier quartier le 11.
Bains-douches, rue des Longues-Haies (salle chauffée) de 8 à 12 h.
Caisse d'Epargne: séance de versements et de remboursements de 9 à 10 h. 30.
Musée, place Chevreul, de 10 à 13 h.
Pharmacies de garde: MM. Augein, 121, boulevard de Belfort, et Masset, 13, rue d'Alsace.
Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 h. 30 à 12 h.
Œuvre de Saint-François-Régis, 32, rue Richard-Lenoir, de 10 h. 30 à 12 h.
Sociétés Saint-Joseph et Notre-Dame: Permanence de 10 h. à 12 h., 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir.
A 11 h. 30, Cercle Saint-Eloi, rue de Rocroi, inauguration d'une plaque commémorative.

Auditions de Sainte-Cécile:

A 10 h., Chorale La Renaissance, à St-Joseph.
A 11 h. 30, Grande Harmonie, à Notre-Dame.
A 11 h. 30, Chorale Jeanne-d'Arc, au Sacré-Cœur.
A 11 h. 30, Philharmonique du Jean-Ghislain, à Saint-François d'Assises.
A 12 h., Fanfare Delattre, à Saint-Martin.
A 12 h., Grande Fanfare, à Sainte-Elisabeth.
A 15 h., Hippodrome-Théâtre, « Le Barbier de Séville, opéra-comique.
15 h. 30, Central-Ciné-Théâtre, « Les Crochets du Père Martin », par le Cercle Tama.
20 h. 30, Hippodrome-Théâtre, « La Chaste Suzanne, opérette.

L'assemblée générale des Anciens Elèves de l'Institution Notre-Dame des Victoires

Joie de se retrouver « au collège », de revivre pendant quelques heures fugitives, les souvenirs de l'enfance et de l'adolescence; satisfaction de revoir les couloirs silencieux, la chapelle et ses deux clochers, les cours plantées d'arbres, où il y eut tant de courses folles, les études et les classes, où thèmes, versions et théorèmes furent parfois si pénibles; étonnement que tout cela soit passé déjà et déjà si loin, plaisir de rencontrer professeurs et camarades de jadis, qu'aujourd'hui la vie a dispersés: tous ces sentiments semblaient animer les anciens élèves de l'Institution N.-D. des Victoires à l'assemblée générale qui les réunissait, hier samedi.

De nombreux membres de l'Association avaient répondu à l'appel de leur président, M. Paul Mullier, et de leur secrétaire général, M. l'abbé P. Agache, curé de la paroisse du Saint-Rédempteur.

Dès 11 h., la rue N.-D. des Victoire, d'ordinaire si paisible, présentait une grande animation.

LA MESSE

A 11 h. 30, l'assemblée générale s'ouvrit par une messe dite en la chapelle du Collège à l'intention des anciens élèves défunts. Elle fut célébrée par M. le vice-doyen C. Bossut, aumônier du Patronage de La Madeleine, membre fondateur de l'Institution. Au cours de la cérémonie, M. l'abbé Delcroix, aumônier de Blanche de Castille, à Lille, a fait entendre sa jolie voix de tenor dans un « Sanctus » et un « De Profundis ».

LA RÉUNION

A l'issue de la messe, les anciens élèves se réunirent dans la « salle de concertations », où se tint l'assemblée générale.

M. l'abbé Pierre Agache, le dévoué secrétaire général de l'Association, y donna lecture d'un rapport très intéressant.

M. l'abbé Agache adresse d'abord un salut aux morts de l'année, aux anciens professeurs: Mgr Cappliez, archiprêtre de Valenciennes; M. l'abbé Delhoutte, curé de Lourches et M. l'abbé Lainney; et aux anciens élèves, MM. Auguste Bayart, Léon Lefebvre, Georges Duforest, Victor Paulus et Jean Rossut-Plichon.

Puis, il parle de la vie de l'Association: Le nombre des associés a augmenté. Il y a maintenant plus de 700 anciens élèves inscrits, mais ce nombre devrait être dépassé. Il y a encore des défections auprès desquelles les membres pourraient exercer une propagande utile.

Après avoir rappelé brièvement les avantages de l'Association, le secrétaire félicite M. Declercq, professeur de mathématiques, qui a reçu, en janvier dernier, la Croix de St-Grégoire-le-Grand.

M. l'abbé Agache termine en faisant appel au dévouement des membres de l'Association pour faire connaître autour d'eux l'Institution N.-D. des Victoires et ses bienfaits.

LE BANQUET

A 13 h., dans la salle des fêtes de l'Institution, se tient le banquet de l'Association. De nombreux anciens professeurs du collège et des anciens élèves, au nombre de plusieurs centaines, y assistent.

A la table d'honneur, nous remarquons: MM. les chanoines Dutoit, secrétaire général des Facultés Catholiques de Lille; Catteau, doyen de Saint-Martin; MM. les abbés Leduc, supérieur de l'Institution; Bossut, Agache, Dubain, Malengé, Colle; MM. Paul Mullier, président de l'Association; Alex. Vernier-Lagache, Stéphane Wibaux, Joseph Toulemonde, Emile Pollet, Eug. Ernoult, Louis Leclercq-Huet, Henri Peers et Jules Declerck.

LES TOASTS

M. PAUL MULLIEZ

Au dessert, M. Paul Mulliez, président de l'Association des Anciens Elèves, ouvre la série des toasts:

M. Paul Mulliez rappelle l'assemblée générale de 1920 où fut évoqué le souvenir, toujours vivace, des anciens élèves morts sur les champs de bataille. L'Association a voulu se réunir encore cette année, afin d'oublier quelques instants les soucis des affaires et de se retremper dans la vie d'autrefois. « Nous retrouvons ici, dit M. Mulliez, les mêmes personnes et les mêmes choses. Il semble que rien n'ait changé. Nous revoyons aujourd'hui nos souvenirs qui nous sont si chers. M. Mulliez félicite M. l'abbé Leduc, le distingué supérieur du Collège, « de son entrain, de sa jeunesse et de sa grande intelligence ». Il a un mot aimable pour M. l'abbé Duhain, préfet de discipline de l'Institution: félicite M. Declercq, de la distinction dont il vient d'être honoré, et remercie MM. les chanoines Dutoit et Catteau, les anciens professeurs et élèves, de leur présence à l'assemblée générale.

M. L'ABBÉ LEDUC

M. l'abbé Leduc, l'éminent supérieur de l'Institution N.-D. des Victoires, avec son éloquence habituelle, remercie M. Paul Mulliez de son beau toast. Il félicite les anciens élèves du profit qu'ils ont retiré de l'éducation reçue au Collège, et des beaux exemples qu'ils montrent tous les jours. A cette occasion, il rappelle les vers de Rostand:

C'est le vol des aiglons
Qui fait l'honneur des aids.

Avec beaucoup d'esprit, il dit que le président actuel de l'Association et les deux présidents qui le précédèrent et qui sont aujourd'hui, réunis à ce banquet, forment une belle trinité qui a droit à tous les éloges. Il félicite également M. Declercq, l'aimable président de la société civile du Collège, et tous les anciens élèves, qui, en vrais Roubaisiens, se souviennent de « leur collège » et continuent à vivre selon les principes qu'ils y ont reçus. M. l'abbé Leduc, dans une péroraison pleine d'éloquence, rend hommage au passé, à tous ceux qui furent les artisans de l'Institution, du présent aux anciens élèves venus aujourd'hui si nombreux. Il salue l'avenir dans les jeunes élèves du Collège qui sont la « moisson de demain ». Il termine son discours en donnant comme mot d'ordre le vers de Polyeucte:

Faites votre devoir et laissez faire à Dieu.

M. HENRI BOSSU

Au nom des anciens élèves, M. Henri Bossu rend un hommage de reconnaissance aux professeurs de l'Institution: « Les professeurs du Collège, dit-il, sont de véritables formateurs d'intelligence et de conscience. Grâce à leurs enseignements si précieux, les Roubaisiens réalisent chaque jour la devise inscrite aux armes de leur ville: « Probitas-Industria ».

M. LE CHANOINE DUTOIT

M. le chanoine Dutoit, secrétaire général des Facultés Catholiques de Lille, ancien supérieur de N.-D. des Victoires, après quelques mots de sympathie à l'adresse de M. l'abbé Leduc, et de M. Henri Bossu, qu'il félicite de son beau discours, parle de l'éducation donnée au Collège de Roubaix. « Cette éducation, dit-il, en développant les esprits, en formant les cœurs, est le meilleur remède au mal dont souffre la société en cette époque tourmentée d'après-guerre. Les 3 degrés de l'instruction et de l'éducation chrétiennes sont le meilleur moyen de donner au pays la paix qu'il appelle de tous ses vœux. Aussi les catholiques doivent se faire un devoir d'accorder largement leur concours actif aux éducateurs et de leur donner leur confiance et leurs sympathies. »

M. HELBIG

M. Helbig, ancien professeur de l'Institution, clot la série des toasts en rendant hommage au pape Pie XI: « Pie XI, dit M. Helbig, résume les qualités et vertus de ses prédécesseurs. Il possède l'intelligence de Léon XIII, la bonté de Pie X, l'amour de la vérité et de la paix de Benoît XV. Nous ne pouvons mieux faire, en cette assemblée, que de lui adresser notre hommage filial et respectueux. »

Les représentations de la saison lyrique

DOLEANCES DE SPECTATEURS

D'après une lettre que nous avons reçue, la saison lyrique 1922-23 n'offrirait pas aux spectateurs tout ce qu'il était permis d'espérer, par suite de l'entente des directeurs de nos deux théâtres.

Nous donnons, ci-après, un résumé de cette lettre, qui porte sur trois points différents:

Tout d'abord, notre correspondant occasionnel se plaint du dédoublement de l'orchestre. « A maintes reprises, dit-il, les représentations du Casino privent l'Hippodrome d'éléments fort utiles. Il en est de même pour les chœurs et les ballets. »

On se plaint aussi de ce que le souci de la mise en scène soit presque toujours oublié. « Et — exception faite pour « Madame Butterfly » — est-il dit, « Faust » en offre de multiples exemples. »

Le troisième grief que nous relevons et qui, d'après la lettre que nous avons sous les yeux, semble le plus grave, c'est la substitution des artistes sans que le public soit avisé par la direction.

CE QUE DISENT LES DIRECTEURS DE LA SAISON LYRIQUE

Au reçu de cette lettre, nous en avons fait connaître le résumé ci-dessus à MM. Dguai et Montignies, directeurs de la saison lyrique, afin d'obtenir d'eux quelques explications.

Depuis le dernier conflit entre les musiciens et la direction, nous disent-ils, la question de l'orchestre à l'Hippodrome pour les galas ou les opéras-comiques est toute réglée. Il a été convenu que les professeurs du Conservatoire faisant partie de l'orchestre du Casino joueraient à l'Hippodrome pour les opéras-comiques et les galas. De ce fait l'orchestre actuel est beaucoup meilleur que celui de la saison dernière. Quant aux chœurs, suivant en cela les indications que comporte le cahier des charges, la troupe à demeure comporte 16 choristes, secondés par un cadre de 22 choristes auxiliaires pour les opérettes, et de 24 choristes pour l'opéra-comique.

Pour ce qui est du corps de ballet, il s'est toujours trouvé au complet pour les œuvres lyriques où il est indispensable. S'il y a eu parfois, ce qu'on pourrait appeler un demi-ballet, c'est pour les opérettes où cette attraction n'était qu'un supplément offert au public par la direction.

Le second grief que souligne votre correspondant, ajoutent ces Messieurs, est justifié en un certain point, mais la direction ne peut en être rendue responsable et pour que pareils faits ne se représentent plus, elle a pouvu au remplacement de certains auxiliaires.

Enfin, pour ce qui concerne la substitution d'artistes au dernier moment, la direction doit s'incliner devant des cas de force majeure: maladies, indispositions, dont peuvent souffrir les artistes en toutes saisons. Dans ce cas, et c'est ce qui s'est fait pour « La Tosca », le programme officiel indiquait le nom de l'artiste remplaçant. Quand il arrive que le programme ne peut signaler cette substitution, l'avis en est fait au public au début de la séance.

Voici résumées, impartialement, les critiques faites par nos lecteurs et ce qu'avait à y répondre la direction de la saison lyrique à l'Hippodrome.

Retour des corps de cinq soldats morts pour la Patrie et de deux victimes civiles de la guerre

Hier, samedi, sont arrivés, en Gare de Roubaix, cinq corps de soldats « Morts pour la Patrie », dont les familles ont sollicité le retour, en vue de leur réinhumation définitive dans le terrain spécial du cimetière de notre ville. Par le même convoi, sont arrivés les corps de deux victimes civiles de la guerre.

La reconnaissance des corps a été faite par M. Henri Thérin, adjoint au Maire, représentant l'Administration municipale, accompagné de M. Richard, commissaire de police du premier arrondissement.

Les corps ont été transportés ensuite au Dépositoire de la rue Isabeau-de-Roubaix, par les soins de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

Ce sont ceux de MM.:

Edmond Dulot, soldat, 8e Génie;
Georges Pitte, soldat, 67e R. I.;
Georges Pitte, chasseur, 10e B.C.P.;
Arthur Pontzeele, soldat, 57e Cie Aérostiers;
Jean-Baptiste Queste, soldat, 4e Zouaves;
Clara Mascet, civile;
Marcel Meulard, civil

Les funérailles solennelles organisées par le « Souvenir Français », auront lieu mercredi, à 14 h. 30.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — La Fraternelle des Combattants Roubaisiens, la doyenne des Associations de Combattants de la grande guerre, de Roubaix, puisqu'elle fut fondée le 1er janvier 1915, rappelle à ses adhérents, que les services suivants sont à leur disposition, tous les jours de la semaine, dans ses bureaux, 43, rue de la Gare:

Loi sur les loyers. — Les Combattants locataires ou propriétaires y trouveront tous renseignements utiles, ou conseils appropriés et désintéressés.
Dommages de guerre. — Etablissement des bordereaux de demandes d'avances ou du solde sur les titres de créance. Réclamation, s'il y a lieu, en cas de retard.
Pension des veuves, Allocations d'ascendants. — Formalités à remplir.
Mariage, Naissance. — Remise de prime.
Délivrance de médailles commémoratives, panonceaux pour commerçants, insignes.
Almanach du Combattant pour 1923.
Consultation du « Journal officiel » et des journaux de Combattants.

MORT DE M. ALFRED FOURNIER. — Nous apprenons avec un vif regret, la mort de M. Alfred Fournier, vice-président du Syndicat des négociants de déchets de laine de Roubaix-Tourcoing, décédé vendredi, dans sa 68e année.

M. Alfred Fournier, qui occupait depuis de longues années, les fonctions de vice-président du Syndicat des négociants de déchets de laine, avait su s'attirer la confiance et l'estime de ses collègues. Sa correction parfaite en affaires, et sa serviabilité, n'étaient point non plus étrangères à la grande sympathie dont l'entourait la population roubaisienne, et le feront unanimement regretter.

Nous prions la famille de M. Fournier de vouloir bien agréer l'expression de nos sentiments de profonde condoléance.

Les funérailles de M. Fournier auront lieu mardi, à 10 heures, en l'église Saint-Sépulcre.

HALLE FLIPO. — Beurre extra recommandé, 15.50; fin, 13.50; bon fermier, 15 fr. Beau choix de biscuits, 6 et 8 fr. Fromages: Hollande gras, 7.50; vieux, 10 fr. Gruyère, 8 et 10 fr.; Gouda, 9 fr.; Roquefort, 10 fr.; Café, 9 et 9.80; Margarine fine, 5 fr. 99543d

COURS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES DAMES ET LES JEUNES FILLES. — M. le chanoine Delépine donnera sa seconde conférence le lundi, 4 décembre, à 9 h. 45, Maison des Familles. Elle a pour titre: « Les Routes de l'Océan ».

« AU CABAS D'OR », rue du Curé, 2-4-6. — Grand choix d'articles pour Fêtes: Poupées, Poupettes, Chapeau lainage pour enfants, Tabliers fantaisie en tous genres, Cols Mongolie, Cravates Hermine, Boîtes à ouvrage garnie. 523

L'AFFAIRE DES BONS COMMUNAUX DE LILLE. — A propos de cette affaire, un de nos correspondants nous adresse les renseignements suivants:

Depuis mars 1920, des articles ont paru à différentes reprises dans les journaux français et belges au sujet de 2.000.000 fr. de bons communaux de la région de Lille qui avaient simplement été pris à l'encaissement par la Banque Henri Leman en avril 1919 et présentés par elle au Ministère des Finances à Paris.

Celle-ci n'ayant rien à se reprocher n'a pas jugé utile de relever les inexactitudes que des notes publiées à ce sujet renfermaient.

Placé entre le respect d'un devoir professionnel et l'obligation de dénoncer les noms de ses clients, M. Etienne Leman, un de ses membres, s'est vu traduit devant la justice française.

Cette affaire vient de se dénouer devant la Cour d'assises de la Seine. Le jury à l'unanimité, a dans un verdict d'acquittement, reconnu la parfaite bonne foi de la Banque Leman.

« A LA GLANEUSE », 17, Couteur St-Martin. — Fin de Saison: Grand rabais aux rayons de Chaussures et Fourrures. 99530d

CADEAUX POUR FÊTES. — Bijouterie-Horlogerie, Heunebois, 26, Grand'Place, Rx. 99311
Achetez montres, bijoux dans une maison sérieuse Vergoort-Bossut, 116, r. de la Gare. 98869

DON POUR LA CAISSE DES RETRAITES DES SAPEURS-POMPIERS. — M. Henri Prouvost, fabricant de tissus, rue du Nouveau-Monde, a fait parvenir à M. le capitaine Cruyo, commandant des Sapeurs-Pompiers, la somme de 350 francs pour la Caisse des retraites, en reconnaissance du courage et du dévouement apportés par la Compagnie lors de l'incendie du 25 novembre, ce qui a permis de limiter l'extension du sinistre et de protéger les maisons voisines et les importants établissements se trouvant à proximité.

MOULES, Biftecks, Frites. Service rapide. — 29, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 68626d

CHIRURG.-DENTISTE. Dentiers, extractions. L. Bartouil, 157, rue de Tourcoing, Rx. 96577

LE COMITE ROUBAISIEN DE L'ENFANCE ET DE LA GOUTTE DE LAIT informe les mères de famille fréquentant les consultations de nourrissons du district de Roubaix, c'est-à-dire de Croix, Wasquehal, Flers, Hem, Lannoy, Lys, Forest, Sailly, Willems, Toufflers, Leers, Wattrelos et Roubaix, qu'il organise, avec le concours du Comité d'assistance aux régions libérées, une grande tombola au profit de toutes les mères fréquentant les dites consultations.

Le Comité insiste auprès des mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, pour qu'elles les présentent régulièrement aux consultations, pour recevoir des conseils d'hygiène infantile si nécessaires aux mamans. Elles recevront en même temps dans la première quinzaine de décembre, un numéro de tombola qui leur permettra de participer, à une date qui sera ultérieurement fixée, aux environs de la Noël, au tirage de lots très importants.

SAINT-ELOI. — Ducasse à sèches et friture de poissons, Fassiaux, Fosse-aux-Chênes. 45272d

BOUCHONS. Fabrique 5, rue Vallon, Rx. 97591

FEDERATION DES COMBATTANTS BELGES. — Aujourd'hui, dimanche, service de secrétariat, paiement des cotisations, de 10 h. à midi, au local, 126, rue de la Gare.

Il est rappelé aux mutilés et orphelins de guerre belges que c'est aujourd'hui la clôture de l'inscription pour le partage des sommes perçues lors de la fête du 7 octobre dernier.

St-NICOLAS A ROUBAIX. — On annonce que St-Nicolas est passé chez Toulet, 16, rue des Fabriants, apportant un grand choix de jeux et jouets qui font l'admiration des passants. 45277d

CHARBONS: René Roger, 162, rue de Tourcoing, Roubaix: Anthracite anglaise, belge. — Anthracite p/ gazogène. Criblé de Bruay Buches, Bois coupé. Livraison immédiat. Tél. 1203. 97115

POUR LE MONUMENT AUX MORTS. — Sous l'impulsion de son président, M. Arthur Lefebvre, le syndicat de charpente et de menuiserie vient de prendre une très louable initiative.

Pour rendre un hommage public de la reconnaissance envers les héros roubaisiens tombés au champ d'honneur, la commission du syndicat a décidé de souscrire sur une liste particulière pour le monument qui sera érigé à la mémoire des enfants de Roubaix.

Un des membres du Syndicat passera à domicile durant la première quinzaine de décembre, et la Commission espère qu'il lui sera fait le meilleur accueil.

SAINT-NICOLAS, SAINTE-BARBE. — Grand choix articles fumeurs, maroquinerie. Fantaisies Parisiennes, 61, Grande-Rue, Roubaix. 99134

CHEZ VOTRE ÉPICIER, au Café, exigez toujours le Rhum Saint-Esprit. Vous aurez ainsi le premier des Grands Crûs de la Martinique. 98e

SERVICE DES EAUX DE ROUBAIX-TOURCOING. — La distribution d'eau de Lys est interrompue depuis aujourd'hui, dimanche, à 6 h. du matin, dans les rues d'Alger, entre les Hutleries de Roubaix et la rue de Constantine; de Constantine, du Caire et rue d'Oran, entre la rue d'Alger et la limite, pour l'installation d'un branchement à la Société Anonyme de Peignage.

Cette interruption durera jusque ce soir, vers 18 heures.

Ste-BARBE, St-NICOLAS: Voyez les 7 vitrines de Cadeaux, 9, Pl. Fosse-aux-Chênes. 99493

MACHINES A ÉCRIRE. — Maison Delsalle. (Voir annonce). Une machine neuve pour 750 fr. Cadeau utile et durable. Facilité paiem. 99527d

VACCINATIONS ET REVACCINATIONS. — Aujourd'hui, dimanche 3, de 10 à 11 h., vaccinations gratuites dans la salle des fêtes, rue de l'Hospice, 9.

FÊTES DE SAINT-NICOLAS. — Les Galeries du Nord (anciennement « A la Ville de Roubaix »), 53 à 57, Grande-Rue, resteront ouverts aujourd'hui dimanche toute la journée. 99517d

UNE ARRESTATION. — En vertu d'un mandat d'extradition émanant du Parquet de Gand (Belgique), le service de la Sûreté a procédé à l'arrestation de M. Pierre Criel, ouvrier, demeurant en garni, 132, rue des Longues-Haies. M. Criel est inculpé de meurtre et de vol. Il a été déféré au Parquet de Lille.

DUCASSE A PIERROTS samedi, dimanche et lundi, Café des Arcades, 55, r. Neuve, Rx. 68427

GEORGES informe sa clientèle que sa ducasse à pierrots aura lieu les 2, 3, 4 et 5 décembre. 20, rue de Tourcoing. Cuisine soignée. 10 plats au choix. 45126

AFFAIRE DE COUPS. — M. Auguste Lonneux, employé, demeurant à Tourcoing, rue de l'Industrie, 20, a porté plainte à M. le commissaire de police du 2e arrondissement, contre M. Alfred Benjamin, qu'il accuse de l'avoir frappé, vendredi, à la sortie de son bureau. Une enquête est ouverte.

CHARBONS CRIBLÉS, boulets anthracite belge 1re qualité. Transports généraux par camion automobile. Pemsel, 4, rue des Arts, à Roubaix. Téléph. 12.32. 44898

CROIX

La crise du logement

Les baraquements pour les expulsés

M. A. Telliez, maire, a envoyé la lettre suivante, à M. le Préfet du Nord:

En réponse à votre lettre du 22 courant, nous informant qu'un premier contingent de 10 baraquements était mis à la disposition des locataires menacés d'expulsion, nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil municipal, réuni le 28 novembre dernier, a, après examen, décidé de les offrir à la catégorie des locataires intéressés.

A la suite du compte-rendu du Conseil municipal paru dans les journaux, plusieurs des intéressés sont venus à la Mairie pour obtenir des renseignements, savoir: commodité des baraquements, nombre de pièces, nombre de fenêtres, gratuité ou valeur du loyer, possibilité d'achat, responsabilité, charges d'entretien et de réparations, etc.

Les intéressés désirant être informés avant de louer, soit au mois, soit par bail, s'il existait une possibilité d'achat et désireraient connaître quel terrain servirait à l'installation.

Il résulte des renseignements reçus à ce jour que vous Services accordent les baraquements à la municipalité, qui doit en prendre toutes les responsabilités.

Le Conseil municipal a décidé de n'obliger aucun locataire à habiter ces baraquements et de les offrir à ceux qui en feraient la demande et qui disposent d'un terrain pour cette installation et de laisser aux intéressés le soin d'aménager leur baraquement selon leurs moyens et leurs convenances, mais sans aucune responsabilité de la part de la Municipalité.

En acceptant votre offre, M. le Préfet, le Conseil municipal se rendrait complice des expulsions des personnes malheureuses qui, actuellement, sont certainement mieux logées que dans des baraquements, si on tient compte, surtout, de la mauvaise saison.

La Municipalité ne veut pas paraître complice de l'expulsion des locataires pour les obliger, contre leur gré, à habiter dans des logements moins commodes que ceux qu'ils habitent actuellement: parmi eux se trouvent des vieillards, des malades, des tout petits enfants et des femmes sur le point d'être mères.

En vous présentant, etc.

Signé: G. Telliez, maire.

FUNERAILLES DE M. FRED METCALFE, DECEDE EN CAPTIVITÉ. — Nous apprenons que le corps de M. Fred Metcalfe, fils de M. Metcalfe, directeur technique du Peignage Holden, à Croix, a été ramené d'Allemagne, vendredi dernier.

M. Fred Metcalfe avait été enlevé par les Allemands en novembre 1914, et incarcéré au camp de Wittenberg, où il est mort le 9 octobre 1915.

Les funérailles auront lieu lundi 4 décembre, à 10 h. 30, à l'église Anglicane, rue Holden-Crothers; l'inhumation se fera ensuite au cimetière de la ville.

Nous nous joignons à tous les amis de M. Metcalfe et de sa famille, pour leur présenter l'expression de nos sentiments de vive sympathie.

MODES
Mlle DEKIEN
10, Rue de l'Epeule. — ROUBAIX
Grand choix de Chapeaux deuil
Toute commande faite en 24 heures. 99457

WASQUEHAL

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, vendredi à 19 h. 30, à la Mairie, sous la présidence de M. Henri Détailleur, maire, assisté de M. Daniel Leveugle, premier adjoint, et M. Emile Lesaffre, deuxième adjoint.

M. Desrumaux est nommé secrétaire de séance.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Construction de maisons à bon marché. — Le maire propose le vote d'un emprunt d'un million pour la construction de quarante maisons, dont 20 au Centre et 20 au Capreau.

Sur la demande de M. Fabry, M. Lesaffre dit que la subvention qui sera accordée par l'Office des habitations servira à édifier d'autres maisons analogues.

Le Conseil vote cette proposition à l'unanimité.

Cours d'adultes. — Le Conseil vote une somme de 200 fr. pour les cours publics d'adultes à l'Ecole du Capreau.

Eau potable. — M. Détailleur fait part du devis de l'installation de l'eau potable aux Petits Ménages. Ce devis, qui s'élève à 2.710 fr., est adopté.

Pour les écoles et les maisons du Bureau de bienfaisance, au Capreau, la société des Eaux du Nord propose l'adduction à ses frais, en demandant pour les cinq ans, un minimum de consommation. Ces travaux coûteraient environ 6.000 fr., seulement à la charge de la commune.

Le Conseil adopte.

Le huis-clos est prononcé à 20 h. 15.

UN JEUNE APPRENTI SE FRACTURE UNE JAMBE. — A la Manufacture de roues caoutchoutées, un apprenti, Léopold Van Dock, 16 ans, rue Bernard, 56, à Roubaix, est tombé d'une échelle et s'est brisé la jambe gauche. Le blessé a reçu les soins du docteur Swynghedauw, qui lui a prescrit un repos de deux mois.

TOURNÉE DU PERCEPTEUR. — Le Percepteur se rendra à la Mairie, mercredi 6, de 14 h. 30 à 16 h., pour la perception des contributions et revenus communaux et le paiement des divers mandats.

WATTRELOS

UNION NATIONALE DES MUTILÉS ET REFORMÉS. — Les membres du conseil d'administration adressent tous leurs remerciements aux anciens combattants de 1870 pour la quête qu'ils ont faite au profit de la caisse de secours des Mutilés, le dimanche 19 novembre, à la messe de 11 h. 30. Cette quête a rapporté la somme de 129 fr. 55.

MORT D'UN ANCIEN COMBATTANT DE 1870-71. — Nous apprenons la mort de M. Alfred Duquenne, membre de l'Association des Anciens Combattants de 1870-71, décédé à Wattrelos, dans sa 78e année.

M. Lallemand, président de l'Association, invite tous les membres à assister aux funérailles de M. Duquenne qui seront célébrées le lundi 4 décembre, à 9 h. 30, en l'église St-Maclou. Réunion à la maison mortuaire, rue de la Poste, 32.

POUR BIEN FÊTER St-Eloi, Ste-Barbe et St-Nicolas, courez tous acheter des disques Pathé chez Wanneys, 251, rue Carnot. 99533d

CONTRAVENTION. — La gendarmerie de Roubaix a verbalisé à charge d'un marchand de volailles, M. François Bauwens, demeurant rue Carnot, à Croix, pour stationnement non nécessaire d'un véhicule sur la voie publique.

POUR LES CULTIVATEURS. — M. Briffaut, maire, rappelle à tous les exploitants de propriétés closes ou non closes, propriétaires, usufruitiers, administrateurs, régisseurs, fermiers, métayers, l'obligation d'écheniller ou de faire écheniller les arbres, arbustes, haies, buissons, les haies des routes, des chemins et des voies ferrées, les bois et forêts sur une lisière de 50 mètres en bordure des champs; de procéder ou de faire procéder à la destruction des hannetons; de détruire ou de faire détruire le gui sur tous les arbres.

Les intéressés sont invités à se conformer à ces dispositions réglementaires dont le service de police est chargé de surveiller l'exécution.

La Grande Marque Française
Auguste PELLERIN & Cie
PANTIN
Margarine de Table
LE COQ
donne avec chaque paquet de 500 gr.
une Superbe Prime.

LANNOY

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni vendredi à 19 h., sous la présidence de M. Dujardin, maire.

Traitement des instituteurs. — Le Conseil maintient l'indemnité fixée antérieurement.

L'éclairage de la ville. — Une modification est votée par l'assemblée.

Syndicat de chasse. — Le Conseil donne un avis défavorable à cette constitution.

Le relevé des comptes de guerre est approuvé.

FLERS

VACCINATION. — Aujourd'hui dimanche, 3 décembre, une séance de vaccination aura lieu à l'Ecole des garçons, rue de la Mairie, de 11 à 12 h., pour la section du Bourg. Se munir du livret de famille.

LEERS

UNE AGRESSION au hameau du Nouveau Jeu

UNE EMPLOYEE DEVALISEE PAR TROIS MALFAITEURS

Une habitante de Leers, Mme Vve Lengiart-Fourmie, demeurant Longue-Rue, employée comme caissière à l'établissement de l'« Epargne française », rue Nain, à Roubaix, rentrait dans sa famille, sa journée de travail terminée, samedi soir, vers 20 h.

Elle venait de descendre du tramway Mongy, au hameau du « Nouveau Jeu », et était arrivée à proximité de chez elle, lorsque trois individus qu'elle n'a pu reconnaître, se jetèrent brutalement sur elle, et lui enlevèrent son réticule.

Celui-ci, outre le salaire d'un mois de Mme Lengiart, contenait les clés de l'établissement d'« Epargne française ».

Prise de peur, Mme Lengiart appela « Au secours! » Quelques voisins accoururent, mais les malfaiteurs qui s'étaient enfuis par la Nouvelle-Rue, ne purent être rejoints.

Le garde-champêtre de Leers, mis au courant des faits, s'empressa d'avertir le brigadier Denoyelle, garde-champêtre de Roubaix, qui avisa le poste central de police.

Quelques agents furent aussitôt détachés et chargés de surveiller les alentours de l'« Epargne française ». Les malfaiteurs possédant les clés de cet établissement, il était du domaine des choses possibles qu'ils y allient faire une petite incursion.

Une enquête est ouverte par la police en vue de découvrir les auteurs de cette audacieuse agression.

BAISIEUX

DANS LES DOUANES. — Nous apprenons que M. Fontaine, vérificateur des douanes à Baisieux-Gare, est nommé à Roubaix, au poste de vérificateur.

ANNAPPES

LE PAIN A 1 FRANC LE KILOG. — Un arrêté municipal vient de fixer, à partir du lundi 4 décembre, le prix du pain à 1 fr. le kilog au maximum, sur tout le territoire de la commune.

Chapeaux 3 FRANÇOIS 16 pl. Liberté Rx

CYSOING

MOUCHIN

DANS LA NUIT, UN CAMION-AUTO TAMPONNE UNE VOITURE. — Vendredi soir, vers 19 h. 30, M. Rousseau, boulanger à Mouchin, effectuait ses livraisons dans la commune, avec une voiture boulangère, attelée d'un cheval.

Pendant que M. Rousseau servait un de ses clients, sa voiture, sous la garde de son fils, stationnait sur la route.

A ce moment arrivait, venant de la direction de Cysoing, une auto éclairée par des phares puissants. L'auto prit sa droite, mais un camion, venant en sens inverse, sans éclairage, n'aperçut pas la voiture en stationnement. Ebloui sans doute par le jeu de lumière de l'auto roulant devant lui, le conducteur du camion alla tamponner la voiture du boulanger. Celle-ci fut complètement démolie, et sous la violence du choc, le cheval s'abattit et eut les jambes cassées. Le camion tamponneur appartient à M. Cirlez, de Saint-Souplet (Nord).

Le fils de M. Rousseau s'en tira, fort heureusement, sans une égratignure, et les dégâts sont purement matériels. Le cheval devra être abattu.

M. Rousseau a porté plainte à la gendarmerie de Cysoing, qui a ouvert une enquête.

A SAINT-JACQUES
211 à 215, Rue du Collège
ROUBAIX
MAGASINS OUVERTS
le DIMANCHE JUSQU'A MIDI

DERNIÈRE HEURE

La Conférence de Lausanne

LE PROBLÈME DES CAPITULATIONS

A peine ouverte, la discussion se heurte à l'intransigeance turque

Lausanne, 2 décembre. — Comme il était facile de le prévoir, le point de vue des Turcs et celui des puissances touchant le sort des « capitulations », se sont affrontés, samedi, sans se rencontrer à aucun moment de la discussion. Celle-ci a été ouverte par une allocution du représentant de l'Italie. Le marquis Garroni a rappelé aux Turcs que les capitulations sont historiquement des contrats bilatéraux qui ne sauraient être dénoncés par une seule des deux parties contractantes. La revendication turque demandant l'abolition du régime capitulaire est exécutable, a dit en substance le représentant de l'Italie, encore faut-il le remplacer par un système qui respecte les droits acquis par les étrangers. La Turquie a besoin pour vivre et se développer des étrangers lesquels ont besoin de sécurité.

Ismet-Pacha a répondu que les relations de la Turquie nouvelle doivent être régies par le droit international, et le peuple turc n'acceptera pas qu'on se contente de débaptiser les capitulations pour les conserver sous un autre nom. Chacun des plénipotentiaires fit connaître le point de vue de son gouvernement; il se trouva que ces points de vue furent identiques.

La Commission a décidé ensuite de former trois sous-commissions qui étudieront, la première, un statut des étrangers, au point de vue du droit d'établissement et du régime judiciaire; la seconde, ce même statut, au point de vue économique; la troisième, la question des nationalités, ainsi que les questions relatives aux recherches archéologiques.

L'insuffisance de la récolte en blé

10 o/o de seigle ou de riz dans notre pain

Paris, 2 décembre. — Le ministre de l'Agriculture a soumis, aujourd'hui, à la signature du Président de la République, un décret sur l'incorporation des succédanés dans le pain. Ce décret autorise dès maintenant l'incorporation, dans la farine, de 10 % de farine de seigle ou de 10 % de farine de riz. A partir du 25 décembre, l'incorporation de l'un ou de l'autre de ces succédanés, sera obligatoire, jusqu'au 21 août 1923.

LA GRÈVE DES BOULANGERS A PARIS

PRÈS DE 2.000 BOULANGERIES SONT FERMÉES

Paris, 2 décembre. — Voici, approximativement, à 3 heures de l'après-midi, le nombre des boulangeries, ouvertes et fermées: 188 boulangeries ouvertes, dont 92 dépôts de coopératives; 1.971 fermées.

UNE INSTRUCTION EST OUVERTE CONTRE LE PRESIDENT DU SYNDICAT ET SON BUREA